Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 035-213501067-20251215-D_2025_12_10-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ERCÉ EN LAMÉE

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice 13
Présents 12
Votants 12

Date de la convocation
9 décembre 2025

Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mil vingt quatre
le quinze décembre à vingt heures
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle BERTIN, Maire.

Présents (12): **MM BERTIN Isabelle, RABANNE Myriam, THÉPAUT Isabelle, ÉON Christophe, HUBERT Armelle, DELÉPINE Didier, , MANROT Crystel, JACOB Erwan, AULNETTE Maïwenn, BOULIGAND Laëtitia, RENAUD Sébastien, GUIHEUX Monique**
Absents excusés (1): M ROULLEAUX Adrien,
Pouvoir (0):
Madame Myriam RABANNE a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération
N°2025-12-10 Remboursement de frais Mme BERTIN

Mme le Maire a avancé des frais pour achat alimentaire, il convient de procéder au remboursement des dépenses engagées pour la collectivité dont les justificatifs ont été présentés à l'assemblée. Le remboursement de frais de Mme BERTIN s'élève à 75,00 euros TTC pour 30 litres jus de pomme, auprès de « Les amis de Juçaral » , association soutenant divers projets solidaires depuis 1986.

Mme BERTIN ne prend pas part au vote

Après délibération, le Conseil Municipal avec 11 voix pour, 0 abstention, 0 contre
- ACCEPTE le remboursement pour 177,78 euros à Mme BERTIN

Adopté. **Pour extrait conforme à l'original.** **Le Maire.**